



# services PUBLICS

## Unité des salariés contre la xénophobie !

L'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» favorise la division des travailleurs-euses et masque la responsabilité que l'UDC porte, avec d'autres, dans la dégradation des conditions de vie et de travail de tou-te-s.

PAGES 3, 6 et 7

### Tartufferie maximale

**5** RÉGIONS – Alors que le Conseil d'État genevois prévoyait un résultat 2025 déficitaire de 250 millions de francs, ce dernier se clôt sur un bénéfice de 50 millions. Les attaques antisociales sont néanmoins maintenues.

### Transition écosociale

**9** CONTRE-FEUX – Le rejet du fonds climat du 8 mars dernier, les impasses de la COP30 et la politique écocide menée par Donald Trump ne rendent que plus urgente la nécessaire sortie du productivisme capitaliste.

### Égalité salariale

**11** CAPITAL VS TRAVAIL – Un nouveau rapport analyse l'écart salarial entre hommes et femmes. Malgré la multiplication des supposés facteurs explicatifs, l'inégalité demeure. Et les attaques se poursuivent. Décryptage.

### Ukraine : 4446 jours

**12** NOTRE MONDE – Après avoir annexé la Crimée et occupé une partie du Donbass en 2014, l'armée russe attaque l'Ukraine le 24 février 2022 et met le pays entier à feu et à sang. Le bilan de ces années d'agression est terrifiant.



### L'image de Valdemar Verissimo

Lausanne, le 28 mars 2026. Malgré une météo peu clémente, le Carnaval populaire et déter a réuni près de 5000 personnes contre la montée des droites autoritaires.

Les tensions avec la Ville, qui souhaitait notamment raccourcir le parcours prévu par le collectif d'organisation, n'ont pas terni cette édition qui s'est déroulée dans une ambiance festive et déterminée.

## Éditorial

# La richesse des cantons

En ce printemps 2026, la plupart des cantons ont publié leurs comptes 2025 qui, sans surprise, se révèlent nettement meilleurs que les prévisions. Les écarts pour l'exercice 2025 sont encore plus élevés que ceux des années précédentes. En 2023, les cantons budgétisaient des déficits cumulés de 1,6 milliard de francs, mais réalisaient des excédents totaux de 2,2 milliards, soit une différence de 3,8 milliards. En 2024, ce même écart s'était monté à «seulement» 2,4 milliards. En 2025, comme l'écrit l'Union syndicale suisse (USS) dans son analyse, «les cantons tablaient sur un déficit total de 1,05 milliard de francs dans leurs comptes de résultats. Au final, ils affichent un excédent de 2,8 milliards. Autrement dit, les cantons se sont trompés de près de 4 milliards de francs<sup>1</sup>». La répétition, année après année, de la même «erreur» montre clairement que le terme n'est pas adapté pour décrire cette pratique de sous-estimation systématique des recettes et de surestimation des dépenses. Plusieurs cantons ont invoqué la distribution des bénéfices de la Banque

nationale suisse supérieurs à la moyenne pour expliquer les écarts. Il est vrai que ces derniers ont été nettement plus élevés qu'escompté. Cela étant, plusieurs cantons ont délibérément sous-estimé les entrées provenant de la BNS en budgétisant une absence de distribution. L'USS a par ailleurs calculé qu'en mettant de côté l'effet BNS, l'écart entre les budgets et les comptes des cantons se monte tout de même à 2,58 milliards de francs. Ces excédents sont en réalité payés par la

population et les salarié-e-s des services publics au travers des politiques d'austérité. Les exemples ne manquent pas. Ainsi, dans le canton de Fribourg, les personnes avec le droit de voter sont appelées à se prononcer dimanche 26 avril sur un programme visant à réaliser des économies à hauteur de 300 millions de francs pour 2026-2028 aux dépens des salarié-e-s de la fonction publique, qui subiraient des coupes salariales, et de la

population, qui devrait contribuer davantage aux prestations sociales (tarifs des EMS, des crèches, etc.). Or, le Canton de Fribourg a réalisé, pour la douzième année consécutive, un exercice comptable bénéficiaire, à hauteur de 107 millions de francs en 2025, avant attribution aux réserves (qui sont encore augmentées)! Le Conseil d'État genevois prépare une offensive du même type (voir en page 5), malgré les résultats des comptes 2025 positifs.

Les cantons accumulent ainsi des réserves qui leur permettent ensuite de justifier des baisses d'impôts qui profitent aux contribuables les plus aisé-e-s ou aux grandes entreprises. Pensons au Canton de Vaud, dont les comptes 2025 se soldent par un déficit de 156 millions (575 millions étaient prévus au budget), dont 110 millions s'expliquent par la baisse d'impôts votée en fin d'année 2024.

Le projet politique est absolument clair et consiste en une offensive visant à diminuer les dépenses publiques dans l'intérêt des représentant-e-s du capital. En effet, la fiscalité représentant une ponction sur les profits qu'ils-elles réalisent par l'appropriation de la richesse créée par les salarié-e-s, il est essentiel pour elles de réduire cette ponction autant que possible. La préservation des profits et la défense des intérêts d'une minorité sont ainsi au cœur des politiques mises en œuvre par les autorités cantonales et fédérales.

La voie pour s'y opposer passe par l'unité et la lutte la plus résolue pour la défense des intérêts de la majorité de la population, comme l'ont fait les salarié-e-s de la fonction publique et parapublique vaudoise l'automne dernier. C'est également la manière de mettre en échec l'initiative de l'UDC qui entend diviser les travailleurs-euses. ■

<sup>1</sup> USS, «Les excédents pour les directions des finances, la facture pour la population», 17 avril 2026.

ALEXANDRE MARTINS . RÉDACTEUR

Les personnes ayant le droit de vote se prononceront le 14 juin prochain sur l'initiative xénophobe de l'UDC  
«Pas de Suisse à 10 millions! [initiative pour la durabilité]<sup>1</sup>».

# Unité des salariés contre l'initiative xénophobe

SERVICES PUBLICS  
VALDEMAR VERISSIMO . PHOTO

En Suisse, on vote en moyenne tous les 20 mois sur une initiative contre les «étrangers-ères». L'idée qu'il y aurait une «surpopulation» dans notre petit pays était déjà en vogue dans les années 1970, notamment avec l'initiative Schwarzenbach, qui visait l'immigration italienne.

**BOUC ÉMISSAIRE OU COLLÈGUES?** Depuis des années, l'UDC surfe sur la vague anti-immigré-e. Avec l'initiative dite «Pour la durabilité», ce parti ne fait que recycler la stratégie du bouc émissaire. Il mobilise la frustration et la peur de l'autre ressenties par celles et ceux que les autorités maintiennent dans la difficulté à joindre les deux bouts, pour faire des étrangers-ères les responsables de tous les problèmes: pénurie et cherté des logements, bétonnage, embouteillage et trains bondés, baisse du niveau scolaire, perte de «notre» identité et la liste continue à l'infini. Or, les faits racontent une autre histoire: la Suisse a été et est bâtie par les maçons immigrés; nos routes, nos villes, nos bâtiments sont nettoyés par des travailleuses immigrées; dans les usines travaillent des ouvriers-ères immigrés; celles qui nous soignent, qui s'occupent de nos aînés, qui accueillent nos enfants, qui nous servent notre repas au restaurant ou à la cantine sont souvent, très souvent des immigrées. En Suisse, 41% de la population est issue de la migration. Les personnes issues de la migration ne sont autres que nos collègues.

**POLITIQUE ANTISOCIALE.** Accuser l'autre de tous les maux permet à l'UDC de diviser la population et d'escamoter, comme un prestidigitateur avec le lapin dans le chapeau, la responsabilité que ce parti porte, avec les autres partis gouvernementaux et le patronat, dans la dégradation des conditions de vie et de travail des salarié-e-s. Car si l'UDC se vend comme le parti du peuple, elle est en réalité le parti des grands patrons, à l'image de la famille Blocher-Martullo qui a fait fortune sur le dos des ouvriers-ères, dont beaucoup d'immigré-e-s. Or, ce sont précisément les politiques pro-patronales qui sont à l'origine des attaques contre les conditions de vie et de travail de la population. Les prises de position de l'UDC se font toujours contre la classe laborieuse. D'entente avec les autres partis de droite, elle attaque sans relâche nos services publics, nos salaires et nos retraites.

Alliée au reste de la droite, l'UDC a voté toutes les coupes budgétaires au niveau de la Confédération et des cantons, ce qui représente des attaques majeures contre les services qui sont utiles à la population (santé, social, éducation, etc.).

L'UDC a voté pour la primauté des CCT sur les salaires minimums cantonaux, ce qui remet en cause le principe du salaire minimum et va entraîner des baisses de salaire pour les salarié-e-s les plus précarisé-e-s. L'UDC attaque également toutes les mesures – déjà insuffisantes – de contrôle du marché du travail.

L'UDC s'est prononcée pour la hausse de la franchise de 300 à 400 francs et pour une taxe de 50 francs pour les urgences, renforçant ainsi la tendance vers une médecine à deux vitesses et le renoncement aux soins.

En matière de retraites, l'UDC est pour augmenter l'âge de la retraite, s'oppose au financement de la 13<sup>e</sup> rente et défend le démantèlement des rentes de veuve.

Alors qu'elle ose nommer son initiative «Pour la durabilité», l'UDC s'oppose à l'Accord de Paris pour le climat, soutient le nucléaire et combat toutes les initiatives sur l'environnement. Elle refuse toutes les subventions pour les transports publics et soutient la construction de nouvelles autoroutes. Cela démontre clairement que l'argument de la «durabilité» n'est qu'une instrumentalisation, comme l'UDC l'a fait avec le féminisme (voir encadré ci-contre).

En matière de logement, l'UDC est à la pointe avancée de toutes les attaques contre les droits des locataires et s'oppose à l'initiative de l'Asloca contre les loyers abusifs.

**LA SOLIDARITÉ CONTRE LA XÉNOPHOBIE.** L'initiative de l'UDC s'insère dans un contexte international de montée des extrêmes droites, de banalisation des discours racistes et des pratiques anti-immigré-e-s. Nous devons opposer la solidarité de tou-te-s les salarié-e-s au poison xénophobe qui diffuse continuellement l'UDC et qui profite au patronat. En effet, aucun-e travailleur-euse n'a intérêt à ce qu'une couche de salarié-e-s soit dépourvue de droits, alors que le patronat s'en frotte les mains. L'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» veut poursuivre la division des travailleuses-euses et empêcher ainsi la lutte pour améliorer les conditions de travail et d'existence de l'ensemble des salarié-e-s, suisses ou étrangers-ères. ■

<sup>1</sup> Voir les articles sur la page du site consacrée à cette initiative: <https://ssp-vpod.ch/themes/initiative-xenophobe-pas-de-suisse-a-10-millions/>

## Repérage

### SOLIDARITÉ AVEC LES FEMMES MIGRANTES

La votation sur l'initiative de l'UDC se tient le 14 juin. En ce jour symbolique de la lutte féministe en Suisse, exprimons notre solidarité avec les migrantes en votant NON à cette initiative xénophobe.

Comme toute l'extrême droite européenne, l'UDC instrumentalise la cause féministe, en rendant les hommes immigrés responsables des violences sur les femmes blanches et de l'oppression de «leurs» femmes qui auraient besoin d'être libérées. Ce discours a été déployé lors de la campagne pour l'initiative contre la burqa, que l'UDC a gagnée en 2021. En réalité, les violences de genre et les féminicides sont commis par les époux, compagnons ou ex, suisses ou étrangers, et non pas par des inconnus. L'oppression patriarcale n'a pas de nationalité.

Au-delà de ce discours, l'initiative de l'UDC fait un déni de réalité et occulte le fait qu'en Suisse romande, 40% du personnel des hôpitaux et des cliniques est issu de la migration et que les femmes y sont majoritaires. Elles sont encore plus nombreuses dans des secteurs moins valorisés comme les soins à domicile, les EMS, le nettoyage, l'hôtellerie-restauration. Ces travailleuses ne sont pas des Kleenex, elles ont leur place ici avec nous et ont droit à un titre de séjour permanent leur assurant de bonnes conditions de travail et de vie. Par ailleurs, les migrantes seraient très fortement impactées par la remise en cause du regroupement familial, car ce sont majoritairement elles qui viennent rejoindre leur conjoint. L'UDC les condamne à rester au pays et à élever seules les enfants ou à venir en Suisse clandestinement, avec le retour des «enfants du placard», la Suisse ayant déjà connu cela lorsque les saisonniers n'avaient pas le droit de faire venir leurs familles. Les femmes et les minorités de genre sont également les premières victimes des violences, des guerres et de la misère. La remise en cause du droit d'asile que prévoit l'initiative conduirait à les refouler et à les vouer ainsi à la souffrance, souvent à l'emprisonnement et à la mort. Pour elles, votons NON à cette initiative xénophobe et antisociale et luttons ensemble pour une société solidaire, égalitaire, respectueuse de nos vies et de notre planète! ■

## Contexte

### L'INITIATIVE EST LE PROBLÈME, PAS LA SOLUTION

Alors que l'UDC prétend résoudre tous les problèmes du pays, le texte est très restreint et se résume à trois points:

1. limiter la population permanente, qui est constituée des personnes avec la citoyenneté suisse et de celles avec un permis de séjour, ayant séjourné douze mois ou plus;

2. si la population dépasse 9,5 millions: restreindre le droit d'asile, interdire le regroupement familial et refuser tout droit de rester en cas d'admission provisoire;

3. si la population dépasse 10 millions en 2050: dénoncer l'Accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne et le Pacte mondial des Nations Unies sur les migrations (que la Suisse n'a par ailleurs pas signé).

Ainsi, aucun des problèmes sociaux ne sera résolu en cas de oui. L'initiative ne va pas réduire le nombre d'immigré-e-s, mais va précariser leur statut de séjour. Un oui à l'initiative de l'UDC aura pour conséquence immédiate la constitution d'une couche de migrant-e-s avec très peu de droits, ce qui précarisera les conditions de séjour et, en cascade, fragilisera encore davantage les droits de l'ensemble des travailleuses-euses, suisses et migrant-e-s.

L'UDC demande la résiliation de l'Accord sur la libre circulation des personnes qui – que cela plaise ou non – a été accepté en votation populaire. Résultat des courses: plus de pression sur les salaires et les conditions de travail de tout le monde.

L'initiative bafoue les droits humains en réduisant à néant le droit d'asile et en supprimant le regroupement familial, avec comme conséquence le retour des «enfants du placard» (enfants clandestins).

Les conflits armés, les catastrophes climatiques, le pillage des matières premières poussent les gens à fuir. La Suisse n'accueille que très peu de monde: les réfugié-e-s, tous statuts confondus, ne représentent que 2,5% de la population. Les traquer comme le fait l'UDC ne résout aucun problème. Cela va juste plonger des êtres humains dans la détresse et la misère. ■



## NEUCHÂTEL APPRENTI-E-S DE L'ÉTAT

## UNE SEMAINE DE VACANCES EN PLUS!

Grâce au SSP, les apprenti-e-s de l'État de Neuchâtel auront, dès la rentrée scolaire d'août prochain, une semaine de vacances supplémentaire.

Le SSP demandait huit semaines de vacances par an pour les quelque 150 apprenti-e-s employé-e-s par l'État de Neuchâtel. Le Conseil d'État a décidé d'en octroyer sept (au lieu de six actuellement) dès la rentrée scolaire d'août. Cette mesure, dont le coût est dérisoire pour le Canton, est bénéfique pour les jeunes, bien sûr, mais aussi pour l'État, qui renforce ainsi son attractivité.

La revendication du SSP était calquée sur celle de l'USS, qui demande huit semaines de vacances pour l'ensemble des apprenti-e-s de Suisse. Une lettre ouverte au Conseil fédéral portant cette demande et ayant réuni plus de 176 000 signatures avait d'ailleurs été déposée à la Chancellerie fédérale en août 2025. Dans le canton de Neuchâtel, le Conseil d'État nous a d'abord promis d'étudier notre demande, puis, quand nous l'avons relancé, nous avons appris qu'il était entré en matière pour sept semaines de vacances. Cela constitue déjà une belle avancée pour les jeunes, qui pourront ainsi mieux concilier parcours professionnel et vie privée.

L'objectif d'une telle mesure est non seulement d'améliorer la santé des appren-

ti-e-s, qui jonglent avec des horaires lourds et une triple charge du travail (entreprise, école et apprentissage à domicile), mais aussi de rendre la formation professionnelle plus attrayante et de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Une meilleure récupération profitera à la santé ainsi qu'au développement personnel des jeunes, de même qu'à leur participation à la vie sociale.

À noter que les conditions de travail des apprenti-e-s font également l'objet de discussions aux Chambres fédérales, où plusieurs motions ont été déposées pour demander d'augmenter le minimum légal des vacances à six semaines pour les personnes en apprentissage. Propositions que le Conseil fédéral a toutefois rejetées fin 2025.

À ce jour, si la plupart des cantons accordent déjà six semaines de vacances, le cadre légal ne prévoit que cinq semaines de vacances par année pour les apprenti-e-s jusqu'à 20 ans, et à peine quatre semaines pour celles et ceux qui ont plus de 20 ans. Ne reste plus qu'à espérer qu'avec sept semaines de congé, Neuchâtel ouvrira la voie à des améliorations dans d'autres cantons et collectivités publiques (communes). ■

CLAUDE GRIMM . SECRÉTAIRE SSP  
RÉGION NEUCHÂTEL

## FRIBOURG SALAIRE AU MÉRITE

VERS UNE BAISSÉ GÉNÉRALISÉE  
DES SALAIRES

Les prévisions du SSP étaient justes: le Conseil d'État et le Grand Conseil ne vont pas s'arrêter aux mesures d'austérité figurant dans la Loi sur l'assainissement des finances de l'État (LAFE), qui fera l'objet d'une votation populaire le dimanche 26 avril, ou à celles qu'il a introduites, par décret, le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le gouvernement comme le Parlement souhaitent aller nettement plus loin et remettent, dorénavant, directement en cause les salaires des infirmiers-ères, des éducateurs-trices de la petite enfance, des intervenant-e-s en protection de l'enfance, des enseignant-e-s, bref de l'ensemble de celles-ceux qui font vivre le service public fribourgeois.

Le 26 mars, le Grand Conseil a accepté, à une très large majorité, une motion des députés C. Clément (PDC) et N. Galley (UDC) qui ouvre la porte à une diminution généralisée des salaires pour la fonction publique et parapublique fribourgeoise et veut ancrer le salaire au mérite.

Cette motion est une manœuvre concertée («téléphonée», dirait-on en langage courant) entre les deux députés et le gouvernement. Une diminution des salaires est prévue explicitement en page 22 du Programme d'assainissement des finances de l'État (PAFE), daté du 1<sup>er</sup> septembre 2025 («Le Conseil d'État entend initier une réévaluation du système salarial en vigueur. Il a mandaté le SPO pour étudier des mesures structurelles d'économie visant un allègement durable de la masse

salariale»). Trois jours plus tard, les députés C. Clément et N. Galley déposaient leur motion...

Pour justifier la remise en cause du système salarial en vigueur, les signataires de la motion usent d'arguments largement trompeurs. Il s'agirait de donner des «perspectives» aux salarié-e-s qui arrivent au sommet de leur progression; la rémunération ne suivrait ni l'effort fourni, ni l'évolution des compétences; enfin, le système salarial serait un «frein» pour le personnel.

Tous ces arguments sont factuellement erronés. Ce que les députés C. Clément et N. Galley proposent en réalité – validé par le gouvernement et, dorénavant, par le Parlement –, c'est un démontage de la grille des salaires actuels. Modèle de «plages salariales par niveau d'exigence», «augmentations individuelles liées aux performances» ou encore «enveloppe globale négociée chaque année»: autant de propositions qui ont pour objectif de diminuer la masse salariale et de généraliser le salaire au mérite.

La motion des députés C. Clément et N. Galley s'inscrit dans le cadre d'une vaste politique d'austérité que veulent imposer les autorités par le biais de la LAFE et du PAFE, dans le but de maintenir les cadeaux fiscaux octroyés aux actionnaires et aux plus riches. Le SSP s'y opposera fermement. Première étape: voter NON à la LAFE, le dimanche 26 avril! ■

SSP . RÉGION FRIBOURG

## VAUD INTERDICTION DES DÉBATS À L'ÉCOLE

LE DEF DÉSAVOUÉ PAR LE TRIBUNAL  
FÉDÉRAL

Une directive de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), publiée le 31 août 2023, interdisait l'organisation de débats politiques contradictoires dans les écoles vaudoises durant les dix semaines précédant une échéance électorale. Estimant que cette directive se basait sur une interprétation erronée des bases légales, une défiance vis-à-vis des professionnel-le-s de la formation, une déconsidération de l'intelligence des élèves et une conception inquiétante de l'apprentissage de la démocratie, le SSP en avait alors demandé le retrait immédiat. Le Tribunal fédéral vient à son tour de désavouer le Département de l'enseignement et de la formation (DEF), estimant que la directive porte une atteinte disproportionnée aux libertés de réunion et d'opinion. Encore une fois sans consultation des syndicats, le DEF a annoncé le 31 mars dernier l'entrée en vigueur de nouvelles directives pour encadrer les débats à l'école. En l'état, le SSP-Enseignement maintient sa position et demande le retrait des directives. Il estime en effet que l'organisation de débats dans les écoles est de la compétence des professionnel-le-s de l'enseignement. Le DEF doit faire confiance à leur expertise.

La question avait fait grand bruit en 2023, lorsque la DGEO et la DGEP interdisaient les débats politiques dans les écoles à moins de 10 semaines des élections. Cette décision a été jugée disproportionnée par le Tribunal fédéral, qui estime que «les libertés de réunion et d'opinion constituent une condition essentielle à la libre formation de la volonté démocratique et à l'exercice des droits politiques», qui plus est dans des établissements administratifs censés assurer l'exercice des droits fondamentaux.

Le Tribunal fédéral estime également que la crainte d'un processus de «pêche aux voix» n'est pas fondée, les élèves en question étant en mesure de se former une opinion par elles-eux-mêmes.

Que le Tribunal doive rappeler au DEF que l'enseignement à la citoyenneté figure aux plans d'études du secondaire I et II, que le Plan d'études romand (PER) consacre la citoyenneté comme objectif d'apprentissage, qu'un tel «enseignement équilibré» est important, et que des débats politiques doivent notamment pouvoir avoir lieu à un moment relativement proche des scrutins, apparaît comme un réel désaveu pour le DEF et son ministre Frédéric Borloz. Pour rappel, le DEF estimait que le

«principe de neutralité» de l'école n'était pas garanti dans l'organisation d'un débat contradictoire et y voyait également un risque de «propagande politique».

Cela étant, le DEF annonce d'ores et déjà, dans un communiqué du 31 mars 2026, de nouvelles directives entrant en vigueur le même jour.

Sur la forme, la manière de faire du DEF continue d'interpeller. Comme pour la directive émise en 2023, les syndicats n'ont pas été préalablement consultés ni informés de ces nouvelles directives.

Sur le fond, les nouvelles directives distinguent «l'enseignement à la citoyenneté et débats sur des thèmes de société» et les «débats relatifs à des élections intervenant dans le cadre d'une campagne électorale». Les débats pourront être tenus sur la base de l'interprétation de critères définis par le Tribunal fédéral, à savoir qu'ils doivent «représenter la plus grande diversité de personnes et de partis possibles et avoir lieu en présence d'une modération adéquate». Selon ces directives, l'organisation de débats politiques devrait être «explicitement soumise à une décision de la direction d'établissement».

Le SSP-Enseignement est satisfait des conclusions du Tribunal fédéral soulignant la nécessité de garantir la pratique de droits fondamentaux. Cela dit, notre syndicat ne peut que constater que le DEF persiste à prendre des décisions unilatérales.

Les nouvelles directives donnent aussi aux directions la compétence d'autoriser – ou non – un débat politique en fonction de l'interprétation des dispositions du Tribunal fédéral, ce qui ne fait que reproduire le dispositif qui a été jugé contraire à la liberté d'expression. En effet, la question que tranche le jugement du TF n'est pas de savoir qui, de la direction d'établissement ou du Département, a le pouvoir d'interdire un débat, mais bien de dire que de tels débats ne peuvent pas être interdits sans que la liberté d'expression et l'autonomie pédagogique des enseignant-e-s ne soient violées.

Une fois encore, ces directives soulignent le peu de confiance du DEF dans le professionnalisme des enseignant-e-s alors que la pratique de l'organisation de débats dans un cadre pédagogique est en vigueur depuis des décennies dans l'école vaudoise. Le SSP-Enseignement demande donc le retrait immédiat de ces nouvelles directives. ■

SSP . RÉGION VAUD

GENÈVE . Le 31 octobre dernier, la *Tribune de Genève* titrait «Le Canton en route pour son pire déficit depuis 25 ans». Il va sans doute falloir que l'organe de presse revienne sur son titre.

# « Couvrez ces bénéfices que je ne saurais voir »

JOËL VARONE  
SECRÉTAIRE SSP  
RÉGION GENEVE

Quel lien y a-t-il entre l'intervention militaire des États-Unis et d'Israël en Iran et les mécanismes salariaux de la fonction publique genevoise? A priori aucun, semble nous dire, tel le Tartuffe de Molière, le Conseil d'État genevois. Il a ainsi maintenu un projet de budget avec un déficit de près de 600 millions de francs pour 2026. Il continue à chercher 500 millions d'économies en répétant en boucle que Genève a un problème de dépenses et non de recettes... sauf que les recettes se sont jusqu'ici révélées plus élevées que les dépenses et que l'année 2026 ne devrait pas déroger à cette règle. Le Conseil d'État était bien emprunté de devoir annoncer qu'il s'était à nouveau trompé dans ses projections financières pour 2025 après avoir clos l'exercice sur un bénéfice de plus de 50 millions en lieu et place d'une perte de 250 millions. Cependant, il a tenté de faire passer le message que les années «extraordinaires» des bénéfices des entreprises de trading étaient passées et qu'il fallait s'attendre à des pertes substantielles dès 2026, raison pour laquelle le Conseil d'État souhaitait geler les salaires de la fonction publique (60 millions d'économies) et annonçait des mesures antisociales comme la

diminution du forfait d'intégration de 50 francs pour les bénéficiaires de l'aide sociale (12 millions) ou encore la fin de l'indexation des subsides de caisse-maladie (jusqu'à 30 millions d'économies d'ici à 2029). Parallèlement, des mesures d'économies pour plus de 500 millions de francs sont attendues d'ici à la fin du mois de juin.

**GUERRE ET PROFITS.** Ayant choisi au tournant des années 2000 de se payer des baisses fiscales en attirant les entreprises de négoce de matières premières, le Canton de Genève est devenu budgétairement dépendant de leurs bonnes performances... pour le meilleur comme pour le pire.

Alors que le reste de la planète a pâti des effets de l'invasion russe en Ukraine, de nombreux pays du Sud doivent prendre des mesures extraordinaires en lien avec la fermeture du détroit d'Ormuz. Ce sont non seulement les prix des carburants qui, comme sous nos contrées, prennent l'ascenseur, mais c'est aussi tout le commerce des engrais qui est directement affecté, puisqu'environ un tiers des engrais transitent par le détroit. Aujourd'hui, ces engrais sont soit indisponibles, soit hors

de prix. Demain, c'est la faim qui guette. Toutefois, pour les finances publiques genevoises, la crise actuelle, comme celle provoquée en 2022 par l'invasion russe en Ukraine, aura des effets sans doute très positifs. Les services de la Confédération s'attendent à des revenus supplémentaires de l'ordre de 600 à 800 millions de francs tous impôts confondus en lien avec les entreprises de négoce basées à Genève.

Un tiers du commerce du pétrole mondial est assuré par des sociétés de trading basées à Genève comme Vitol, Gunvor, Trafigura et Mercuria.

Des éléments qui devraient objectivement faire revoir au Conseil d'État son discours alarmiste et son budget déficitaire. Ce serait néanmoins admettre là qu'il n'existe plus de base matérielle pour imposer le gel des salaires et les coupes dans les prestations. Alors, le Canton se contente de demander des projections aux entreprises de négoce en juin seulement et se refuse de tempérer son pessimisme budgétaire bien intéressé.

**MOBILISATION IMPÉRATIVE.** En tant que syndicat de la fonction publique, nous considérons que la dépendance fiscale cantonale à des entreprises de négoce de matières premières qui se font des bénéfices monumentaux à chaque crise mondiale est plus que problématique. Il conviendrait de concevoir une fiscalité qui soit moins dépendante de ces entreprises. Cependant, ignorer les recettes fiscales que ces dernières versent au canton pour justifier des mesures antisociales de blocage des salaires et de réduction des prestations est proprement scandaleux.

Le Cartel intersyndical de la fonction publique a appelé le personnel à une nouvelle journée de grève le 23 avril 2026 pour le déblocage des salaires et le maintien des prestations. Le SSP appelle à poursuivre les mobilisations et à demander des comptes au Conseil d'État. Alors que les bénéfices des traders et les bonus de leurs dirigeant-e-s prennent l'ascenseur, pourquoi les salarié-e-s de la fonction publique devraient-ils-elles voir leurs salaires réels baisser? Il n'y a aucune raison de revoir à la baisse les prestations de l'aide sociale et il faut que le Conseil d'État arrête les travaux de la commission Zuin chargée d'identifier 500 millions de coupes budgétaires!

Le Conseil d'État fait preuve d'une attitude bornée idéologiquement qui exige des organisations syndicales une opposition plus claire en bloquant tous les dossiers en cours et en appelant à la mobilisation. Alors que le Conseil d'État bloque les salaires et annonce vouloir faire de même sur les trois prochains exercices, le SSP a posé ses plus sérieux doutes sur la poursuite de la participation des syndicats au processus de refonte du système salarial G'Evolve. Cette réforme s'inscrit dans un contexte et ce contexte appelle à la mobilisation. ■

## Le trait de Vincent

### FINANCES GENEVOISES

### LE CONSEIL D'ÉTAT COINCÉ DANS UNE POSTURE IDÉOLOGIQUE



## Agenda militant

### EXPOSITION «VIEILLIR EN SUISSE EN TANT QU'ÉTRANGER-ÈRE»

NYON

Du 7 au 30 avril  
Place du Château

### SOLIDARITÉ INTERNATIONALE CONTRE L'AGRESSION IMPÉRIALISTE EN IRAN

LAUSANNE

Table ronde avec Somayeh Rostampour, Babak Kia et Joseph Daher  
Mercredi 29 avril, 19 h 30  
(repas à prix libre dès 18 h 30)  
La Datcha (rue des Côtes-de-Montbenon 13)

### MONDES POST-CAPITALISTES

LAUSANNE

Table ronde avec Christian Arnsperger, Jérôme Baschet et Laurent Jeanpierre  
Jeudi 30 avril, 18 h 30  
Université de Lausanne, ANT-1031

### «L'AFFAIRE DMITRIEV»

LAUSANNE

Projection du documentaire (v.o. sous-titres en français)  
Mercredi 30 avril, 20 h  
Maison du Peuple, salle Marielle Franco (place Chauderon 5)  
Organisation: branche suisse de Memorial

### LE PRIX DE LA DIGNITÉ, LES POLITIQUES DU SALAIRE MINIMUM EN SUISSE

LAUSANNE

Journée d'études / vernissage de l'ouvrage  
Mercredi 13 mai de 13 h 30 à 17 h 45  
HETSL, auditoire A 321-322 (ch. des Abeilles 14)  
Inscription sur: [hetsl.ch/matiss](https://hetsl.ch/matiss)

### SEPTIÈMES RENCONTRES ÉCOSOCIALISTES INTERNATIONALES

BRUXELLES

Du vendredi 15 au dimanche 17 mai  
Université libre de Bruxelles, campus du Solbosch, bâtiments A et U (av. Franklin-Roosevelt 50, 1050 Ixelles)  
Inscription sur: <https://www.altereconsoc.org/fr/ecosoc7fr/>

## Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP  
PARAIT TOUTES LES 3 SEMAINES

### ÉDITEUR RESPONSABLE

SSP-VPOD  
Rebeka Wyler  
Secrétaire générale  
Case postale 8422  
8036 Zurich  
[www.ssp-vpod.ch](http://www.ssp-vpod.ch)

### RÉDACTEUR RESPONSABLE

Alexandre Martins  
Case postale 1360  
1001 Lausanne  
Tél. 021 340 00 00  
E-mail: [journal@ssp-vpod.ch](mailto:journal@ssp-vpod.ch)

### IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève



Partant de l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!» soumise au vote le 14 juin prochain, nous nous sommes entretenus avec Damir Skenderovic, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg, dont les recherches portent, entre autres, sur l'extrême droite et l'histoire des migrations.

## « Relever les contradictions de l'UDC »

ALEXANDRE MARTINS  
INTERVIEW  
KEYSTONE  
PHOTO  
VALDEMAR VERISSIMO  
PHOTO  
ERIC ROSET  
PHOTO

Vous étiez invité à la Conférence des migrations de l'Union syndicale suisse le 13 septembre 2025 et aviez alors caractérisé «Pas de Suisse à 10 millions!» d'initiative de diversion, pouvez-vous développer votre propos?  
Damir Skenderovic – Cette initiative part de beaucoup de défis sociaux et économiques que les gens ressentent dans leur quotidien. Cela va des logements aux transports publics, en passant par l'écologie. Il existe à ce propos, depuis quelques années, le terme de «stress de densité». Si on lit l'argumentaire de l'UDC, on trouve ainsi une énumération de plusieurs problèmes sociaux dont l'origine réside, pour l'UDC, dans l'immigration, notamment l'asile. La réponse que fournit l'UDC est de ne pas laisser entrer des gens ou même de les expulser. Évidemment, on ne peut pas nier que tous ces défis existent, mais ils n'ont rien à voir avec l'immigration. C'est en cela que j'ai parlé d'une initiative de diversion.  
Cette stratégie a une longue histoire et consiste à lier tous les défis sociaux à une seule thématique, l'immigration,

pour faire croire que si moins d'étrangers-ères entrent ou vivent en Suisse, ces problèmes disparaissent. Il s'agit d'une véritable imposture qui veut imposer une fausse vision des choses en n'abordant pas les vraies causes des problèmes sociaux. Prenons le logement: l'UDC soutient fer-

mement les propriétaires immobiliers qui s'opposent aux protections des locataires. Ce sont eux aussi qui favorisent la spéculation immobilière et qui ont donc une responsabilité dans le problème du prix des loyers, mais cette explication du problème du logement n'est pas abordée par l'initiative.

L'UDC indique que son initiative est «pour la durabilité», que faut-il en penser?  
C'est une véritable hypocrisie. Si on a un peu de bon sens, on sait très bien que l'UDC est le parti qui défend le moins ces

questions, elle fait même tout le contraire. C'est sans doute le meilleur exemple de la diversion que représente cette initiative. Ce n'est qu'un discours stratégique, car l'écologie n'est absolument pas une préoccupation de ce parti. La seule exception est lorsque cela touche à un symbole na-

**« UNE VÉRITABLE IMPOSTURE QUI VEUT IMPOSER UNE FAUSSE VISION DES CHOSSES »**

tion ou à un élément identitaire. L'iconographie de l'initiative met ainsi en avant la beauté des paysages suisses qui seraient menacés par les étrangers-ères. Il s'agit ainsi de ce qu'on appelle dans le monde germanique l'«écologie nationale» qui se préoccupe davantage de la protection de l'identité nationale que d'écologie. Cette conception a une longue histoire, car un des premiers partis qui va développer en Suisse un programme écologique, ou plus précisément de protection de la nature, est l'Action nationale – qui lancera les premières initiatives xénophobes

dans «les années Schwarzenbach». En 1972, le parti était présidé par Valentin Oehen, un agronome lié avec d'autres écologistes de droite en Europe et préoccupé par les thématiques liées à la nature et à l'environnement. Il a ainsi développé un programme politique avec plusieurs points qui concernaient la sauvegarde du paysage. On retrouve Valentin Oehen aussi dans le précurseur d'Ecopp, la Communauté de travail pour les questions de population qui est fondée en 1971 et qui va thématiser le lien entre démographie et immigration. Il est donc frappant de voir que l'UDC reprend deux points qui étaient déjà caractéristiques de la droite populiste en Suisse dans les années 1970. Le premier est de fixer une limite stricte au nombre de personnes qui peuvent entrer en Suisse. L'initiative Schwarzenbach prévoyait de limiter la proportion d'étrangers-ères à 10% de la population, ce qui aurait eu pour conséquences que près de 300 000 personnes auraient dû quitter le pays. Le second est le lien qui est fait avec une certaine interprétation de la question écologique. Au tournant des années 1970, l'écologie était synonyme de protection du paysage, avec notamment la puissante Ligue suisse pour la protection de la nature (l'ancêtre de Pro Natura), dont le président va précisément appeler à voter oui à l'initiative Schwarzenbach en 1970.

Quels sont les autres éléments de continuité ou de rupture que l'on peut tirer entre les initiatives Schwarzenbach et les multiples initiatives lancées par l'UDC ces trente dernières années?  
Il faut d'abord préciser que l'initiative Schwarzenbach de 1970 avait fait couler beaucoup d'encre dans la presse européenne. Le quotidien conservateur allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* va ainsi affirmer que l'initiative Schwarzenbach a des tendances fascistoïdes qui reprennent l'idéologie du *Blut und Boden* (le sang et la terre) et s'étonnait de l'absence de prise de conscience en Suisse. Cela illustre le déni du fascisme

que nous connaissons en Suisse, comme si cela n'avait jamais existé. Dans les années 1970, il y avait même trois anciens membres des fronts qui étaient élus au Conseil national, sans qu'il y ait de débat autour de cela. La montée de la droite populiste dans les années 1960, comparée avec d'autres pays, s'explique aussi parce qu'on avait ce déni envers le fascisme. Les initiatives de l'UDC, notamment celle contre les minarets, ont également fait l'objet de nombreux commentaires dans les médias à l'étranger. Mais je tiens à relever que si, aujourd'hui, on a l'impression que l'UDC est le parti des initiatives, en réalité, la première initiative lancée par ce parti date de 1992, alors qu'il existe depuis plus d'un siècle (sous le nom de Parti des paysans, artisans et bourgeois jusqu'en 1971). Les années 1990 marquent une transformation de l'UDC en un parti de droite populiste qui va utiliser fortement l'instrument de la démocratie directe. Les initiatives de l'UDC concernent initialement le droit d'asile en demandant des restrictions. Puis l'UDC va élargir cette thématique aux minarets et à la burqa – ces deux initiatives n'étaient pas portées par l'UDC mais par un comité d'initiative composé largement de membres UDC et étaient soutenues par des campagnes clairement racistes antimusulmans – ou aux naturalisations et aux prétendus criminels étrangers. Toutes ces initiatives permettent à l'UDC d'influencer fortement l'agenda politique.

**« L'ASILE EST UN CHAMP DANS LEQUEL LE RACISME EST LE PLUS DIRECTEMENT FORMULÉ »**

Il ne faut par ailleurs pas oublier que l'UDC est en même temps dans le gouvernement et met ainsi la pression sur les autres partis qui n'exercent pas vraiment de contrepois (l'absence de discussion dans le Parti socialiste sur la poursuite de la collaboration gouvernementale avec un tel parti est frappante). Cela représente un changement par rapport au parti de l'Action nationale qui n'était pas au gouvernement. Hormis cela, il y a beaucoup d'éléments de continuité par rapport à l'initiative Schwarzenbach de 1970, notamment la notion de limitation de la population étrangère. Évidemment, en 1969-1970, les problèmes sociaux étaient

différents de ceux d'aujourd'hui car on se trouvait en période de croissance économique forte et de plein-emploi. Mais, en même temps, un sentiment d'insécurité lié aux changements en cours dans la vie quotidienne (autoroutes, développement des infrastructures, urbanisation du paysage, etc.) était répandu parmi la population. Beaucoup se sentaient désorienté-e-s et cette initiative donnait une explication simple à ces changements, en disant que l'immigration était à l'origine de ce qui modifiait la vie des gens de manière très rapide. Il ne s'agissait pas forcément d'une crise économique réelle, mais d'une phase de perception d'une crise, qui était d'ailleurs renforcée par l'utilisation précoce des médias par l'Action nationale. C'est un autre point de continuité avec l'UDC, qui a été le premier parti à se doter d'un site internet et qui continue à recourir fortement aux nouveaux médias.

Un autre point de continuité à mentionner concerne les syndicats. En 1970, 54% des membres des syndicats de l'USS ont voté oui à l'initiative Schwarzenbach. Lorsqu'il a quitté le Conseil national, en 1978, James Schwarzenbach s'est d'ailleurs félicité du succès qu'il avait obtenu en étant parvenu à diviser le mouvement des ouvriers-ères qu'il avait interpellé-e-s en tant que «Suisse» et non comme «travailleurs-euses». La situation d'aujourd'hui est différente car la classe ouvrière a changé, mais l'UDC, comme les partis de droite populistes en Europe, s'adresse aux travailleurs-euses sur la base non de questions économiques ou sociales, mais de questions culturelles, identitaires, et toujours sous la forme de la menace. Le retour aux thématiques sociales est un défi important pour la gauche et les syndicats. Il est essentiel de relever les contradictions de l'UDC. Il n'est pas possible de prendre au sérieux Christoph Blocher ou les autres

millionnaires de l'UDC lorsqu'ils-elles disent qu'ils-elles sont préoccupé-e-s par les conditions de travail, les salaires ou le logement. L'UDC veut imposer que le problème principal réside dans la migration, mais les partis de gauche devraient plus insister pour dire que ce n'est pas le cas et qu'il y a beaucoup d'autres problèmes plus importants que l'UDC ne peut pas résoudre, bien au contraire.

La première mesure que propose l'UDC dans son initiative est de restreindre encore davantage le droit d'asile, qui joue pourtant un rôle absolument mineur dans l'accroissement de la population. Quel rôle joue l'asile dans la politique de l'UDC?  
Avec l'opposition à l'Europe, la question de l'asile est un élément structurant de la nouvelle UDC qui se construit dans les années 1990. Les attaques contre le droit d'asile permettent, d'une part, à l'UDC de développer une critique de l'État

social et de l'aide aux plus défavorisé-e-s en général. D'autre part, l'asile est un champ dans lequel le racisme est le plus directement formulé, articulé. Les campagnes de l'UDC ont ainsi permis de laisser bouillir le racisme en Suisse. Les différentes initiatives et l'iconographie qui s'exprime dans les affiches mettent en avant le racisme classique en montrant des gens qui n'appartiennent pas à la Suisse ou à l'Europe. Ainsi, l'asile permet à l'UDC de lier une idéologie de discrimination raciale avec l'opposition à l'État social. Cet élément n'est pas propre à la Suisse car les droites populistes en Europe reprennent ce thème. Les choses sont différentes en Suisse car l'UDC est au cœur de la politique gouvernementale.

Comment peut-on situer l'UDC dans la galaxie des droites autoritaires européennes? Je considère que l'UDC est un parti de

droite populiste, dans le sens où elle joue sur une double opposition: d'une part, «le peuple» contre «les élites» et, d'autre part, la «communauté nationale» contre «les immigré-e-s». Par rapport à la notion d'extrême droite, celle-ci implique, surtout dans le contexte allemand, un élément antidémocratique. Or, l'UDC n'est pas contre les institutions démocratiques en soi, mais elle est opposée à certaines valeurs démocratiques, comme le pluralisme, l'égalité, le droit de certaines minorités, etc. Il y a ainsi un côté non démocratique, voire antidémocratique dans les discours, mais avec un ancrage institutionnel dans la démocratie, et même une utilisation de la démocratie pour faire avancer certaines valeurs antidémocratiques.

Dans les études comparatives sur les droites populistes européennes, pendant longtemps, la Suisse a été laissée de côté, comme si elle ne connaissait pas de parti de droite populiste, notamment du fait de la participation de l'UDC au gouvernement. De plus, le concept de la concordance fait qu'il n'y a jamais eu de débat sur la construction d'un cordon sanitaire contre l'UDC, comme cela a pu être le cas dans d'autres pays. En réalité, que l'on regarde les campagnes, le discours, l'agenda et les buts politiques, l'UDC est partie intégrante de la famille de la droite populiste européenne qui ne cesse de se consolider depuis une vingtaine d'années. Je dirais même qu'à plusieurs égards, la Suisse est à la fois un précurseur et un modèle pour la droite populiste européenne. Il y a tout d'abord l'iconographie politique qui est imitée par nombre de ces partis. Ensuite, il faut ajouter la démocratie directe, qui est une revendication des partis populistes qui argumentent que cela permet de lutter contre «les élites». Enfin, à chaque victoire de l'UDC, ces partis applaudissent. En Allemagne, la coprésidente de l'AFD Alice Weidel, qui vit en Suisse, a déclaré que le programme de son parti était inspiré de celui de l'UDC. Dès lors, nous devons être conscient-e-s du fait que l'Europe nous regardera le 14 juin prochain. ■

## Assemblée des délégués du SSP du 28 mars 2026

L'Assemblée des délégué-e-s du SSP s'est réunie au restaurant Falken à Zurich et a:

- adopté une clé de répartition spécifique pour la représentation des régions lors de la Conférence féministe du SSP (30 et 31 octobre 2026 à Lausanne). En dérogation à l'art. 27 des Statuts fédératifs, chaque région délègue deux représentantes pour une première tranche de 150 membres – ou fraction de celle-ci – puis une représentante supplémentaire par tranche additionnelle de 150 membres. L'application de la clé statutaire aurait conduit à une participation plus élevée que celle du Congrès du SSP; la clé adoptée permet ainsi d'assurer l'organisation de la conférence dans des conditions logistiques et financières maîtrisées;
- approuvé deux modifications du règlement d'engagement du SSP. Le salaire minimum est ainsi aligné sur les revendications de l'USS en la matière et une ambiguïté concernant les allocations familiales est levée;
- pris connaissance, sous de vifs applaudissements, d'un rapport sur la grève chez Stadtbuss Winterthur et d'un rapport sur la mobilisation et la grève dans le canton de Vaud;
- décidé de couvrir l'intégralité des pertes salariales subies par les membres de la Région Vaud ayant fait grève à cette occasion, conformément à la proposition du Comité national;
- donné le coup d'envoi de la campagne contre l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!» en soulignant qu'il s'agit d'une proposition à la fois xénophobe et génératrice de chaos;
- pris connaissance de la redéfinition des relations entre l'actuelle Région Luftverkehr et la fédération sur la base de l'accord négocié entre les deux parties: transformation de la Région en association indépendante; adhésion collective de cette association au SSP. La mise en œuvre est prévue dans les mois à venir;
- écouté un exposé de Soran Lotfi, ancien porte-parole du Coordinating Council of Iranian Teachers' Trade Association (CCITTA), actuellement en exil en Allemagne, sur la situation des enseignant-e-s en Iran. Ils-elles sont accablé-e-s à la fois par le régime antisindical et par la guerre déclenchée par Trump. Le syndicat frère s'est vu assurer un soutien total dans ce difficile combat sur deux fronts, par le biais d'une déclaration et d'une contribution financière;
- fermement déclaré son opposition à toute restriction, par les autorités genevoises, de la liberté de réunion et de manifestation à l'occasion du Sommet du G7 prévu en juin 2026 à Évian, au bord du lac Léman, et s'est prononcée en faveur d'une mobilisation populaire et pacifiste.

CHRISTIAN DANDRÈS . PRÉSIDENT  
REBEKKA WYLER . SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**MOVENDO**

L'Institut de formation des syndicats

## Des places sont encore libres dans nos cours dès juin 2026:

**Prévenir les violences et discriminations envers les personnes LGBTIQ+**  
Ma 9 – Mer 10.6, Yverdon-les-Bains, Grand Hôtel



**Concilier sa fonction de proche aidant-e et sa vie professionnelle**  
Je 18 – Ve 19.6, Cully, Hôtel Lavaux

Retrouvez nos webinaires gratuits et l'ensemble de nos cours sur [www.movendo.ch](http://www.movendo.ch)



## 1<sup>er</sup> MAI: JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

[WWW.SSP-VPOD.CH/1ER-MAI-2026](http://WWW.SSP-VPOD.CH/1ER-MAI-2026)

### DELÉMONT, 30 AVRIL

19 h: conférence-débat à Strate J, «Pour une Suisse ouverte et solidaire», avec Elisabeth Joris, historienne, et Marie Saulnier Bloch, Unia.

### NEUCHÂTEL, 30 AVRIL

17 h 15: départ du cortège de la fontaine de la Justice  
Dès 18 h 15: discours de Droit de Rester et de Pierre-Yves Maillard, bar, grillades, mezze, concert de POP'chestra.

### BIENNE, 1<sup>er</sup> MAI

12 h: discours place de la gare  
Dès 12 h 15: manifestation.

### LA CHAUX-DE-FONDS, 1<sup>er</sup> MAI

Dès 11 h au collège des Forges: bar, restauration, discours (militant-e-s d'Unia, du SSP, de la Grève du climat, des Montagnardes et du comité kurde), musique portugaise et albanaise avec les groupes Rancho Folclórico et Albanet, chorales de la région  
14 h: départ de la manifestation.

### DELÉMONT, 1<sup>er</sup> MAI

10 h 30 sur la place de la Gare: discours (Silvia Locatelli, Unia; Héloïse Girardin, PS) et départ de la manifestation.

## Comité national du SSP du 14 avril 2026

Le Comité national du SSP s'est réuni en ligne et a:

- pris connaissance des résultats des négociations salariales pour 2026;
- approuvé une révision du règlement applicable aux mandats externes assumés par les représentant-e-s de la Région Bâle;
- décidé de l'adhésion du SSP à la «Coalition des syndicats et associations professionnelles des personnels de santé» («Bündnis Gesundheitspersonal»). Cette coalition est constituée par les syndicats et associations professionnelles de la branche et a pour but de mener des campagnes en faveur de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins;
- débloqué le fonds de lutte en vue d'une mobilisation contre la politique d'austérité, avec une grève de durée limitée, du personnel de l'État de Genève;
- écouté et discuté en détail une présentation du rapport «Tour des régions», élaboré par un groupe de travail issu des deux sites du Secrétariat central (Zurich et Lausanne). Ce rapport propose une analyse générale et une analyse spécifique à chaque région de l'évolution des effectifs du SSP, d'une part, et un certain nombre de mesures pour améliorer la situation, d'autre part. Le débat à ce sujet se poursuivra à tous les niveaux de la fédération et devrait déboucher sur une prise de décision lors de l'Assemblée des délégué-e-s de la fédération (AD) du 20 juin 2026 (et, éventuellement, lors de l'AD du 26 septembre 2026);
- fixé l'ordre du jour de l'AD du 20 juin 2026, dans la mesure où les points sont déjà connus. Outre les questions financières et le «Tour des régions», un projet de révision du «Règlement concernant le financement des mesures de lutte, de solidarité et de syndicalisation» sera soumis au débat, en principe, à cette occasion.

CHRISTIAN DANDRÈS . PRÉSIDENT  
REBEKKA WYLER . SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

## Cours de formation SSP

### Travail de nuit et travail irrégulier dans le secteur de la santé

Que dit la Loi sur le travail en matière de protection des salarié-e-s? Quelles revendications syndicales pour le personnel astreint aux horaires irréguliers, du soir et de nuit? Quelles sont les dispositions en vigueur dans les différentes réglementations cantonales (CCT, lois sur le personnel) de Suisse romande?

### Mardi 19 mai 2026, de 9 h 30 à 17 h

Lausanne, Hôtel Continental (place de la Gare 2)

Intervenante: **Beatriz Rosende**, secrétaire centrale SSP.

Gratuit pour les membres du SSP (frais de repas inclus).

Les non-membres paient 300 francs.

Inscription par le biais du formulaire: [www.ssp-vpod.ch/formation](http://www.ssp-vpod.ch/formation); ou par e-mail:

[central@ssp-vpod.ch](mailto:central@ssp-vpod.ch) – indiquez vos coordonnées (nom/prénom + adresse) et le titre du cours!  
Délai d'inscription: 4 mai 2026.

### FLEURIER, 1<sup>er</sup> MAI

Dès 10 h 30 sur la place de la Gare: musique, bar, restauration à prix libre (salle Unia en cas de mauvais temps)

Dès 11 h 15: discours de Vivian Bologna (POP), Romain Dubois (PS), Nathalie Sousa (Unia), Thierry Faux (Fédération libertaire des Montagnes)

Dès 13 h 30: musique & animation L'Autre et le Père Peinard.

### FRIBOURG, 1<sup>er</sup> MAI

16 h 30: boissons et nourriture place Georges-Python

17 h 30: discours

18 h: manifestation

19 h 30: soirée festive.

### GENÈVE, 1<sup>er</sup> MAI

11 h: rue Dancet, hommage aux Brigadistes suisses parti-e-s en 1936

12 h 30: rassemblement à l'angle de la rue Argand et du boulevard James-Fazy, puis départ du cortège

16 h: arrivée au parc des Bastions, discours, puis, jusqu'à 23 h: Village des Luttes et Festival Avanti.

### LAUSANNE, 1<sup>er</sup> MAI

17 h: rassemblement place de la Riponne, puis départ du cortège

18 h 30: arrivée à l'Esplanade de Montbenon, accueil des manifestant-e-s avec La fanfare militante

19 h 15: discours de Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, un-e membre du comité unitaire pour un salaire minimum cantonal et intervention humoristique de Thomas Wiesel

19 h 45: soirée festive avec des concerts de Radio Tutti (électro folklorique), Sami Galbi (rai / électro pop) et Dj Set (en collaboration avec le W-glissa Festival)

23 h 30: after à Pôle Sud (av. Jean-Jacques-Mercier 3).

### SION, 1<sup>er</sup> MAI

17 h 30 place du Scex, discours de Bruna Campanello (Unia), Julien Berthod (SSP) et Blaise Carron (Unia).

### YVERDON-LES-BAINS, 1<sup>er</sup> MAI

17 h: début de la manifestation place Pestalozzi

18 h 15: partie officielle, discours

18 h 45: animation musicale, boissons et restauration, grillades, saucisses, crêpes.

Le refus du fonds climat le 8 mars dernier, le déni climatique de Donald Trump et les impasses de la COP30 rappellent la nécessité urgente de sortir du productivisme et, plus généralement, de rompre avec le système capitaliste.



# Pour une transition écosociale

CLAUDE CALAME . MEMBRE SSP . DIRECTEUR D'ÉTUDES, EHESS, PARIS . PROF. HON. UNIL  
ERIC ROSET . PHOTO

À une large majorité, les Suisses qui votent ont donc refusé en mars dernier l'initiative pour un fonds climat. Étaient entre autres en jeu les énergies renouvelables, la rénovation écologique des bâtiments et une mobilité neutre en carbone. L'initiative était d'autant plus opportune qu'à la suite de 2022, 2023 et 2024, 2025 s'est avérée, selon MétéoSuisse, l'année la plus chaude depuis le début des mesures en 1864. Par ailleurs, en septembre dernier, Albert Rösti a proposé de supprimer, de la loi correspondante, la taxe sur le CO<sub>2</sub> dans les secteurs du bâtiment et des transports; il entend la remplacer par un système d'échange de quotas, c'est-à-dire par un système payant de droits de polluer.

**NÉGATIONNISME CLIMATIQUE.** Sans être aussi radicale, la distance prise à l'égard des dégradations climatiques et, plus largement, environnementales frappe à l'heure où, aux États-Unis, le gouvernement de Donald Trump a abrogé le texte qui, sous le titre «Endangerment finding», devait être au fondement de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, une décision aux conséquences destructrices. De même, le *National Center for Atmospheric Research*, à Boulder dans le Colorado, sera démantelé. De fait, l'objectif est double: éliminer ce que Trump nomme «les activités frauduleuses dans le domaine de l'écologie» et transférer dans un autre institut les services liés à la prévision météorologique.

Autant la suppression du texte fondant les mesures d'écologie que la disparition de ce centre mondial de recherche en climatologie et sur le système Terre s'inscrivent dans le droit chemin de la déclaration tonitruante du président Donald Trump devant l'assemblée générale de l'ONU en septembre dernier: il y dénonçait le changement climatique comme «la plus grande escroquerie ("con job") jamais perpétrée dans le monde». Cette déclaration est évidemment à mettre en relation avec le slogan «Drill, baby, drill» débité à l'occasion de sa campagne électorale. L'intention dans la promotion de la libre extraction du pétrole et de la production des énergies fossiles est claire: leur exportation dans le monde entier et, par conséquent, les énormes profits financiers à en tirer. C'est là le fer de lance du MAGA.

Ces déclarations vindicatives et destructrices sont le fait du gouvernement du pays qui, après la Chine, détient encore et toujours un record dans la production, et surtout dans l'émission, de gaz à effet de serre.

**TIMIDITÉS COUPABLES DE LA COP30.** À cet égard et en l'absence des États-Unis qui se sont à nouveau retirés des Accords de Paris conclus en 2015 à l'occasion de la COP21, les représentant-e-s des 190 pays participant à la COP30, réuni-e-s en novembre dernier à Belém au cœur de l'Amazonie brési-

lienne, sont resté-e-s très silencieux-ses. Pourtant, le service sur le changement climatique de l'agence européenne Copernicus venait de l'établir: avec une température globale moyenne supérieure d'environ 1,55 degré aux valeurs préindustrielles (1850-1900), 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée sur la planète<sup>1</sup>. C'est dire que le seuil de température moyenne à ne pas dépasser à l'horizon 2100, selon les accords conclus en 2015 dans le cadre du GIEC, a été désormais franchi, avec plus de soixante ans d'avance... Et l'on sait les conséquences destructrices des ouragans, des fortes pluies, des inondations, des périodes de sécheresse provoqués par l'augmentation des températures globales. Elles affectent en particulier les pays les plus défavorisés du Sud global, soumis qu'ils sont aux politiques néocoloniales des pays les plus riches et, par conséquent, les plus pollueurs; ces derniers les contraignent à un endettement assorti de mesures d'«ajustement structurel» tout en exploitant leurs ressources par entreprises multinationales interposées. Il est significatif de ce point de vue qu'aucune décision n'ait été prise à l'issue de la COP30 quant à la nécessaire sortie des fossiles et à l'indispensable transition vers les énergies renouvelables, en lieu et place de l'extractivisme promu par les multinationales.

Alors que l'accent a été mis sur l'adaptation au dérèglement climatique, celle-ci implique des moyens. Or, la promesse d'une aide de 300 milliards de dollars d'ici à 2035, formulée par les pays les plus riches à l'issue de la COP29 à Bakou, n'a pas été réalisée, hormis quelques financements privés et des prêts qui ne font qu'accroître l'endettement des pays les plus frappés par les conséquences du changement climatique. Selon l'ONU, l'aide climatique requise pour le Sud global s'élève désormais à 1300 milliards de dollars.

De là, la revendication de la coalition des peuples indigènes d'Amazonie, du Pacifique et de l'Australie, soigneusement tenus à l'écart des débats de la COP30: la réduction immédiate des émissions de gaz à effet de serre par la transition vers des sources d'énergie propre et l'abandon des énergies fossiles, cela en particulier pour assurer aux communautés les plus vulnérables un avenir plus juste et plus durable. En contraste significatif, quelques jours avant l'ouverture de la COP30, le président socialiste du Brésil n'a pas hésité à autoriser la puissante multinationale Petrobras, détenue à 50% par l'État brésilien, à investir pour de nouveaux forages en eaux ultra-profondes, non loin de l'embouchure de l'Amazone. Pour Luiz Inácio Lula da Silva, il s'agirait de trouver de nouveaux moyens pour développer les biocarburants! Ne l'oublions pas: le Brésil est le huitième producteur mondial de pétrole, et Petrobras a prévu d'investir plus de 100 milliards de dollars entre 2024 et 2028, dont un tiers dans l'exploration et la production de pétrole. Le bénéfice de la multinationale s'élève pour 2025 à plus de 21 milliards de dollars, en forte progression sur 2024. Une fois encore, la domination de la logique du grand capital...

**POUR UNE ÉCONOMIE POLITIQUE ÉCOSOCIALISTE.** «Nous devons évoluer vers des activités économiques qui vivent en harmonie avec la nature au lieu de la détruire<sup>2</sup>», déclarait Kirsten Schuijt, la directrice générale du WWF International, priée de faire le bilan de la COP30. Notre tort aurait été, en effet, de nous être séparé-e-s de la nature. Il conviendrait de revenir et de promouvoir des activités économiques «en harmonie avec la nature». Dans une telle conception, non seulement la nature reste objectivée comme elle le fut à partir des propositions de Francis Bacon et de René Descartes,

quand elle n'est pas sacralisée sous les traits de l'hellène Gaïa. Mais les fondements de l'économie de référence et de la cause des catastrophes climatiques ne sont pas remis en question.

Or, d'une part, la réification en «nature» d'un environnement assurant la survie des communautés humaines ignore les interactions entre des humains mortels, nés dans un état d'inachèvement exceptionnel, qui doivent disposer, comme l'affirmait déjà le Prométhée mis en scène par Eschyle, d'arts techniques pour l'habillement, le logement, le maintien de la santé, la communication, la lecture des astres pour l'agriculture et la navigation, la lecture des signes divinatoires dans le vol des oiseaux. Ces arts d'ordre technique leur permettent non seulement d'interpréter le monde environnant, mais aussi d'entrer de manière sensible en interaction avec lui: c'est ainsi que de sauvages dépourvus, ils deviennent des humains civilisés.

D'autre part, qui dit économie en régime néolibéral mondialisé dit croissance axée sur le productivisme selon des critères financiers, avec les conséquences écologiques que l'on sait. En contraste autant avec l'adaptation qu'avec la prévention préconisées sans engagements concrets à l'issue de la COP30, ce n'est pas un processus de décroissance généralisée qu'il faut viser. Mais, en rupture avec la grande propriété privée des moyens de production, en rupture avec les fondements du capitalisme, l'exigence s'impose d'une économie écosocialiste planifiée. Elle doit répondre à des critères de justice sociale et d'équilibre environnemental pour la satisfaction des besoins de base de tout humain, aussi du point de vue culturel. ■

<sup>1</sup> Cf. <https://climate.copernicus.eu/copernicus-2024-first-year-exceed-15degc-above-pre-industrial-level>

<sup>2</sup> *Le Temps*, 12 décembre 2025.



**Le Collège du travail et les Archives contestataires accomplissent une mission importante, mais peu connue. Ils doivent répondre à des sollicitations toujours plus nombreuses pour lesquelles les moyens manquent. Une pétition de soutien vient d'être lancée. Entretien avec Patrick Auderset et Frédéric Deshusses.**

# Une mémoire des luttes

Sur le vif

SERVICES PUBLICS . INTERVIEW  
ERIC ROSET . PHOTO

Patrick, tu travailles pour la Fondation Collège du travail et Frédéric, tu es actif au sein des Archives contestataires, quelles sont les origines de ces deux entités, réunies dans les mêmes locaux depuis un peu plus d'une année?

**Patrick Auderset** – La Fondation Collège du travail a été créée en 1978 par des syndicalistes et des militant-e-s socialistes à l'initiative de Lucien Tronchet, syndicaliste du bois et du bâtiment, longtemps secrétaire puis président de la section genevoise de la FOBB (Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment, devenue Syndicat industrie et bâtiment, l'un des ancêtres d'Unia). Il y avait aussi Jacqueline Berenstein-Wavre, élue socialiste, militante féministe, et quelques autres. Le Collège a été créé pour conserver des traces de l'histoire des luttes ouvrières et des classes populaires, dans le but de contribuer à transmettre la mémoire et l'histoire du monde du travail. Cette activité s'est enrichie de la question du travail domestique des femmes qui tenait très à cœur à Jacqueline Berenstein-Wavre, qui a été présidente entre 1984 et 1999.

**Frédéric Deshusses** – Les archives contestataires ont été fondées en 2007 sur la base de deux impulsions. La première venait d'anciennes militantes du Mouvement de libération des femmes (MLF) de Genève qui ont estimé, dans les années 1990 déjà, qu'il fallait rassembler les archives de leur mouvement et les traiter pour les mettre à la disposition du public. Au début des années 2000, des militant-e-s du mouvement de Mai 68 à Genève constatent également que leurs archives ne sont pas consultables. Ces deux dynamiques vont aboutir à la création des Archives contestataires en 2007, une association dédiée aux mouvements sociaux de la seconde moitié

du XX<sup>e</sup> siècle. Les archives réunissent au départ le fonds du MLF, mais vont très vite être enrichies de celles de plusieurs autres mouvements (ContrAtom, Groupe pour une Suisse sans armée, plusieurs archives personnelles, etc.).

**Quels types de documents sont conservés par vos structures?**

**Patrick** – Au Collège du travail, nous accueillons de petits fonds d'archives syndicales ou d'organisations politiques, mais nos locaux ne permettent pas de recevoir des fonds qui font plusieurs centaines de mètres linéaires. Nous jouons cependant un rôle pour aider au traitement et à la description des archives syndicales en vue de leur versement dans des centres d'archives publiques. Nous sommes notamment très désireux de contribuer au traitement des archives du SSP.

Nous avons également des fonds de collectifs de luttes (par exemple, le Comité de solidarité socialiste avec les pays de l'Est, actif dans les années 1980, ou l'Association d'aide aux réfugié-e-s espagnol-e-s, active dans les années 1950) et des fonds de militant-e-s individuel-le-s comme ceux de Lucien Tronchet, Amélia Christinat, Dan Gallin ou de l'historien Marc Vuilleumier. **Frédéric** – En plus d'avoir une importante collection d'archives sonores (notamment deux émissions de radio féministes, Radio Pleine Lune et Remue-ménage), nous avons pour notre part un panel assez large de sujets de militantisme, qui rend compte de l'élargissement considérable des thématiques de luttes à partir de 1968. Cela va des luttes antinucléaires jusqu'aux luttes contre-culturelles, en passant par les luttes féministes, urbaines, les comités de soldats, etc. Ces nouveaux mouvements sociaux sont moins centralisés que le

mouvement ouvrier traditionnel, ce qui explique qu'ils échappent au travail de collecte des Archives sociales suisses de Zurich qui ont pour mission de collecter les archives des institutions de niveau national. C'est ce qui justifie d'avoir un centre spécialisé dans les archives des mouvements sociaux de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle en Suisse romande.

**Quelle relation y a-t-il entre vos activités et celles des archives publiques?**

**Frédéric** – Nous estimons jouer un rôle complémentaire à celui des archives publiques. Malgré nos faibles moyens, nous travaillons selon les standards professionnels. Nous sommes un centre ouvert dans lequel tous-tes les lecteurs-trices sont accueilli-e-s et orienté-e-s. Entre 2023 et 2024, les heures de consultation en salle de lecture ont été multipliées par 2 pour atteindre entre 600 et 700 heures annuelles.

Bien que nos collections soient techniquement des archives privées, elles sont un prolongement des collections publiques, raison pour laquelle nous pensons que les pouvoirs publics devraient nous soutenir financièrement de façon plus importante. **Patrick** – Ce qui nous distingue également des archives publiques, c'est que nous combinons la collecte et le traitement des archives avec leur valorisation. Nous menons divers projets à partir des archives pour les faire connaître, à travers des soirées de conférences ou de débats, des publications ou l'organisation d'expositions (par exemple celle sur les saisonniers-ères, qui est maintenant présentée à la Photobastei – au cœur de l'ancien quartier ouvrier –, *Wir Saisonniers... Zurich 1931-2026*, Sihlquai 125 à Zurich jusqu'au 21 juin). ■

## AUGMENTER LE SOUTIEN PUBLIC!

**Quels sont les moyens humains et financiers dont vous disposez pour votre travail essentiel?**

**Frédéric** – L'association salarie 1,3 équivalent plein temps et a la chance de pouvoir compter sur deux bénévoles qui assurent environ un mi-temps. Notre budget annuel tourne autour de 100 000-120 000 francs. Nos rentrées financières fixes se composent de la subvention de la Ville de Genève de 40 000 francs et de 10 000 francs de cotisations de nos 200 membres, ce dont nous sommes très reconnaissant-e-s. Le reste est constitué par du financement par projet, donc par des partenaires publics ou privés en fonction des fonds que nous traitons et dont nous valorisons les contenus.

Il y a une forte demande d'archivage. Tout un pan du monde associatif des années 1980 (autour de l'épidémie du VIH/sida ou pour les droits des homosexuel-le-s par exemple) se tourne vers nous pour déposer des documents qui encombrant leurs locaux. Nous avons l'expertise pour le faire, mais pas les moyens. Il y a là, à notre sens, un enjeu démocratique de compréhension de l'évolution de la société de ces cinquante dernières années.

**Patrick** – Notre dynamique est assez similaire, avec un budget de l'ordre de 150 000 francs, dont les seules entrées fixes sont les 40 000 francs de la Ville de Genève et les apports de l'association des Amis du Collège du travail (qui regroupe des individus et des membres collectifs, comme le SSP Genève et d'autres organisations) pour environ 6000 francs. Le reste est constitué par des soutiens ponctuels privés et publics par projet. Je suis le seul salarié permanent, à temps partiel, et nous engageons des chargé-e-s de projets selon les financements obtenus. Nous désirons pouvoir stabiliser une équipe et un fonctionnement pour répondre à nos missions, raison pour laquelle nous avons lancé cette pétition conjointement avec les Archives contestataires. La pétition demande aux pouvoirs publics genevois d'augmenter les moyens pour permettre au Collège du travail et aux Archives contestataires de poursuivre leur travail de préservation de la mémoire. Elle est adressée au Grand Conseil du canton de Genève et au Conseil municipal de la Ville de Genève et est à signer avant le 20 mai sur: [archivescontestataires.ch/petition](http://archivescontestataires.ch/petition) ou [collegedutravail.ch](http://collegedutravail.ch). ■

## Carte blanche à COALITION POUR DES MULTINATIONALES RESPONSABLES

### ACTION URGENTE!

Il est temps de faire pression pour que les multinationales assument leurs responsabilités: vous êtes de la partie?

**TRAVAIL FORCÉ.** Dans les plantations de canne à sucre de l'État indien du Maharashtra, les conditions de travail s'apparentent à du travail forcé. De nombreuses femmes sont poussées à se faire enlever l'utérus pour pouvoir effectuer un travail physique intense sans interruption. Le négociant en matières premières genevois Louis Dreyfus est un acteur majeur dans ce commerce. L'Inde est le deuxième producteur mondial de sucre, dont un tiers provient du Maharashtra, où 1,6 million d'ouvrières et d'ouvriers travaillent sur près de 700 000 hectares. Depuis des années, de graves violations des droits humains y sont documentées, notamment le travail forcé, les hystérectomies et le travail des enfants. Le système d'embauche favorise la servitude pour dettes: les travailleuses et travailleurs, souvent issu-e-s de la migration, reçoivent des avances assimilées à des prêts, non consignées, qui les maintiennent sous dettes et les obligent à revenir chaque saison. Leur salaire avoisine 5 dollars par jour. Les conditions de vie sont extrêmement précaires: absence d'accès à l'eau et aux sanitaires, travail exténuant, blessures fréquentes et troubles physiques liés au port de charges lourdes. Environ 200 000 enfants de moins de 14 ans travailleraient également dans ces plantations.

**UNE INITIATIVE NÉCESSAIRE.** Aujourd'hui, une multinationale comme Louis Dreyfus Company peut commercialiser pendant des années du sucre produit dans des conditions s'apparentant au travail forcé, sans avoir à craindre de conséquences. Et ce, bien que les problèmes dans ce secteur soient connus depuis des années. Lancée en janvier 2025, l'initiative pour des multinationales responsables vise à garantir que les sociétés de négoce de matières premières ne puissent plus ignorer ces problèmes et soient tenues de répondre de leurs actes si elles contribuent à des violations des droits humains ou à polluer l'environnement. Soutenue par une large alliance issue de la société civile, du monde politique et économique, elle a abouti en un temps record.

**FAIRE PRESSION MAINTENANT!** La procédure de consultation sur un éventuel contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables est en cours. Toutefois, notre analyse montre que la proposition actuelle du Conseil fédéral reste sans effet dans de nombreux cas problématiques engageant la responsabilité de multinationales suisses. Cela n'empêche pas le lobby des multinationales de multiplier les pressions pour empêcher toute réglementation efficace. Face à cela, il est essentiel que d'autres voix se fassent entendre.

**SE MOBILISER.** Pour que les associations représentant les intérêts des multinationales ne soient pas les seules à interpeller le Conseil fédéral et pour faire entendre la voix de l'opinion publique, nous avons lancé une lettre ouverte au Conseil fédéral. Plus nous récolterons de signatures, plus nous pourrons faire pression sur le Conseil fédéral pour qu'il présente une proposition efficace sur la responsabilité des multinationales. Faire respecter les droits humains et les normes environnementales ne peut pas reposer sur la bonne volonté des multinationales. ■

Signez sans attendre la lettre ouverte encartée dans ce numéro et exigez une réglementation efficace sur la responsabilité des multinationales:



Fin mars, le Bureau de conseil BSS a publié la nouvelle Analyse des écarts salariaux entre femmes et hommes sur fond de nouvelles attaques parlementaires contre l'égalité.

# Contre l'inégalité, augmentons les salaires!

MICHELA BOVOLENTA . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP

Sur la base des données de l'Enquête suisse sur les salaires de 2022, les femmes gagnent 1364 francs de moins par mois que les hommes pour un emploi standardisé à plein temps, soit un écart de 16,2%. Il persiste ainsi une inégalité structurelle honteusement importante. Car rien ne justifie ces 1364 francs de moins.

**ATTAQUER L'ÉGALITÉ.** Et c'est pour faire en sorte de réduire artificiellement cet écart de la honte que Peter Schilliger, élu du Parti libéral-radical et membre d'une quinzaine de conseils d'administration, voudrait aller plus loin dans l'affaiblissement de l'analyse de l'égalité salariale. Il propose ainsi d'enlever l'indemnité pour travail d'équipe et service de piquet de la définition du salaire brut. D'après lui, la prise en compte de cette indemnité ferait basculer certaines entreprises du côté d'un résultat non conforme à la Loi sur l'égalité (LEg), les privant de l'accès aux marchés publics. Au lieu d'obliger les patrons à respecter la loi, notre brave élu préfère changer la loi pour la vider de son contenu et laisser ainsi au patronat toute latitude pour continuer à discriminer les travailleuses impunément.

**MINIMISER L'ÉCART.** Or, l'analyse de BSS prend déjà en compte de nombreux facteurs qui réduisent fortement la portée de l'écart salarial: «âge, ancienneté, formation, état civil, nationalité/statut de séjour, position professionnelle (niveau hiérarchique), profession, taille de l'entreprise, secteur d'activité, grande région, taux d'occupation, ainsi que d'autres caractéristiques relatives à l'emploi et à la rémunération<sup>1</sup>». Ces facteurs sont considérés comme neutres, alors qu'ils ne le sont pas. À titre d'exemple, les salaires plus bas dans la santé et le social, la moindre promotion des femmes aux postes de cadres, le temps partiel féminin ne sont pas des «facteurs explicatifs», mais le résultat des choix politiques et de la structure de notre société capitaliste et patriarcale. Ainsi, une fois passée au crible des facteurs dits explicatifs, l'analyse prévue par la LEg minimise l'inégalité salariale et la fait passer de 16,2% à 7%, ce dernier pourcentage étant la part de l'inégalité dite inexplicable.

**GRANDS ÉCARTS.** Parmi les secteurs avec un écart supérieur à la moyenne, il y a celui de la santé et de l'action sociale: les femmes y gagnent 18,3% de moins que

les hommes. Or, une femme sur quatre y travaille, bien plus que dans la vente, qui concentre une femme active sur dix pour un écart salarial de 17,4%. Étonnamment, plus une femme est formée, plus l'écart salarial est grand: moins 21,5% pour les diplômées d'une HES ou HEP, moins 20,2% pour celles qui ont un titre universitaire.

**CARE PEU VALORISÉ.** Si l'analyse ne compare pas les secteurs entre eux, Statistique Vaud vient de publier les chiffres vaudois issus de la même base de données. On apprend que le salaire médian du secteur des activités financières est de 9100 francs par mois avec une part de salarié-e-s de niveau tertiaire de 52%. Dans la santé et l'action sociale, le salaire médian est de 6750 francs pour une part de salarié-e-s de niveau tertiaire de 49%, soit à peu près la même que dans la finance. L'écart salarial est de 25%, sans tenir compte du taux d'activité. La cause de cet écart n'est autre que la moindre valorisation des métiers du care. Et cela n'a rien de neutre. C'est un choix politique.

**SALAIRES EN BERNE.** Si l'écart de salaire entre les sexes diminue un peu, bien que très lentement, c'est aussi parce que les salaires masculins stagnent, voire baissent. Selon Statistique Vaud: «En douze ans, le salaire médian standardisé affiche une progression en termes réels de 9,9% pour les postes occupés par les femmes alors qu'il stagne pour ceux occupés par les hommes (-0,2%)<sup>2</sup>». Contrairement à ce que beaucoup de politicien-ne-s clament partout, les salaires sont en berne aussi dans le secteur public: ils n'ont progressé que de 0,7% depuis 2012, contre 4,7% dans le secteur privé. Si le salaire médian du secteur public reste plus élevé que celui du privé, cela est dû à la structure de l'emploi, le secteur public ayant une part de diplômés de niveau tertiaire de 62% pour 34% dans l'économie privée. L'égalité que nous voulons doit se faire dans le progrès social pour toutes et tous, ce qui commence par accepter un salaire minimum auquel chaque travailleur-euse a droit, quels que soient sa situation, son genre, son diplôme ou encore son statut. ■

<sup>1</sup> BSS, Analyse der Lohnunterschiede zwischen Frauen und Männern anhand der Schweizerischen Lohnstrukturerhebung (LSE) 2022.

<sup>2</sup> Numerus 6, avril 2026.

#### PARTENARIAT

Alors qu'un accord national dans le secteur de la construction a pu être conclu au finish en fin d'année, la section genevoise de la Société suisse des entrepreneurs vient de dénoncer l'annexe genevoise de la Convention nationale pour le 31 décembre 2026. Cette résiliation aurait pour conséquence une baisse des salaires de l'ordre de 400 francs par mois. Les syndicats SIT, Unia et Syna préparent la riposte. ■

#### LOGEMENT

Le 31 mars dernier, l'Asloca a rendu publics les résultats d'un sondage auprès des locataires qui confirme la situation alarmante sur le front du logement: «Près de 40% des personnes interrogées consacrent plus de 30% de leur revenu au loyer, un seuil qui dépasse les recommandations de Caritas et marque l'entrée dans une zone de risque de précarité». La peur de perdre son logement empêche les locataires de faire valoir leurs droits à une baisse de loyer vu la baisse du taux d'intérêt de référence. ■

#### COOPÉRATION SACRIFIÉE

Alliance Sud, qui regroupe six grandes ONG, dénonce la volonté du Conseil fédéral de réduire encore les moyens que la Confédération consacre à la coopération internationale et rappelle que l'OCDE vient de publier une étude chiffrée montrant que l'aide publique au développement de la Suisse a atteint un niveau historiquement bas. Sur le plan international, la diminution de l'aide publique au développement a chuté de 23% entre 2024 et 2025, notamment en raison de la suppression de l'USAID. ■

#### INITIATIVE BAFOUÉE

Signé par plus de 190 000 personnes, l'appel pour une mise en œuvre de l'initiative pour des soins infirmiers forts qui respecte la volonté populaire sera remis aux parlementaires fédéraux-ales ce lundi 27 avril. Comprendront-ils-elles l'urgence d'améliorer le cadre légal pour protéger la santé des personnels et garantir à l'ensemble de la population l'accès à des soins de qualité, partout, pour toutes et tous, sans discrimination? Des délibérations parlementaires à suivre de très près. ■

#### Carton Rouge

À la Fédération des entreprises romandes (FER) Genève. Alors que le Tribunal administratif fédéral vient d'estimer que l'interdiction par les autorités fédérales de la manifestation prévue sur l'autoroute A1 le 20 avril 2024 représentait une violation de la liberté de réunion, d'opinion et d'information, la FER réclame l'interdiction de toutes les manifestations sur le territoire cantonal genevois du 10 au 21 juin 2026 en raison de la tenue du G7 à Évian! L'Assemblée des délégués du SSP du 28 mars dernier a adopté une résolution condamnant fermement ces tentatives de remise en cause des libertés fondamentales et soutenant la mobilisation prévue le 14 juin 2026. Le Conseil d'État n'a pas encore répondu à cette demande liberticide. ■

En février 2022, huit ans après avoir annexé la Crimée et occupé une partie du Donbass, l'armée russe attaque l'Ukraine et met le pays entier à feu et à sang<sup>1</sup>. Depuis 2022, les pays de l'Union européenne (UE) ont importé de Russie des produits pour 310 milliards d'euros, dont 216 milliards de gaz et pétrole, et aidé l'Ukraine à raison de . . . 190 milliards d'euros au total<sup>2</sup>.



# Ukraine: 4446 jours

DARIO LOPRENO . MEMBRE SSP . RÉGION GENÈVE  
KEYSTONE . PHOTO

Vingt-trois ans après l'indépendance de l'Ukraine (à l'issue d'un référendum soutenu à 54% des voix en Crimée et plus de 80% dans le reste du pays), le régime russe lance une guerre impérialiste pour ne pas perdre le contrôle sur son *étranger proche*: reprendre la main sur cet immense producteur de matières premières minérales et alimentaires, auparavant inséré dans les chaînes soviétiques d'approvisionnement et devenu concurrent du néoconservatisme russe. Les batailles autour du gaz russe (2005-2009), le rapprochement des dirigeants ukrainiens avec l'UE puis le retrait, suivi des manifestations du Maïdan qui soutiennent ce rapprochement en 2014 ainsi que la première invasion russe sont à insérer dans ce cadre. La perte de contrôle sur l'Ukraine et le prétexte de l'OTAN mis en avant par le régime russe sont importants pour saisir la seconde manche de la guerre dès 2022<sup>3</sup>. Sans oublier les visées sur Kiev, pour des raisons nationalistes similaires à celles des identitaires serbes envers le Kosovo.

**NARRATION POUTINIENNE.** Cette invasion meurtrière, qui n'a pas le droit de porter son nom en Russie, dépasse en victimes et destructions celles de Syrie, d'Éthiopie, du Yémen, de Gaza (où le régime israélien, engagé dans les massacres au Liban et en Iran, essaie de faire passer le génocide de Gaza pour une «opération» militaire), mais pas plus que le Soudan.

Pour la narration de la dictature poutinienne, tout commence en 2014 par un «soulèvement local», une volonté de «transfert pacifique» due à une «réaction défensive» des populations des territoires concernés (Crimée et Donbass). En 2022, ce serait sur «appel des dirigeants des Républiques du Donbass», qu'une «opération spéciale» russe est lancée dans le but de «protéger les personnes qui ont été soumises à des abus, [cherchant] à démilitariser et à dénazifier l'Ukraine<sup>4</sup>». Aujourd'hui, le régime réduit la voilure et exige l'annexion du Donbass, qu'il ne parvient pas à occuper entièrement, sachant qu'une fin de la guerre sans gain territorial signifiera la catastrophe pour lui. L'importance du Donbass est claire. D'une part, c'est une position militaire essentielle. D'autre part, il s'agit d'une région riche en charbon, fer, titane, lithium et terres rares<sup>5</sup>. À la veille de 2014, «Donetsk et Louhansk représentaient près d'un quart de la production industrielle ukrainienne, soit 14% du PIB du pays, un quart de ses exportations et plus d'un dixième de ses recettes fiscales<sup>6</sup>».

**BILAN TERRIFIANT.** Le bilan des douze ans d'agression militaire est dramatique. On estime à 1 million de Russes et 300 000 Ukrainien-ne-s les mort-e-s ou blessé-e-s, essentiellement des militaires. Certaines estimations vont bien au-delà: le *Center for Strategic and International Studies* (CSIS) indique un total de 2 millions de victimes<sup>7</sup>. Par ailleurs, en Ukraine, «entre 60 000 et 100 000 civil-e-s et militaires ont perdu un membre<sup>8</sup>». Et combien de traumatismes psychiques non répertoriés? On compte, côté Ukrainien-ne-s, 3,7 millions d'exilé-e-s à l'intérieur du pays et 6,5 millions à l'étranger, dont respectivement

700 000 et 1,8 million d'enfants. L'Allemagne et la Pologne accueillent 20% de ces exilé-e-s. Tandis que 700 000 Russes, voire bien plus, ont quitté le pays sans retour<sup>9</sup>.

En Ukraine, 70% des installations énergétiques sont endommagées ou détruites. La température est tombée jusqu'à -20° cet hiver, les décès dus à l'hypothermie se sont multipliés. Dans les territoires occupés sévissent torture, déportations et enlèvements d'enfants. Suivant le modèle des bombardements russes en Tchétchénie et Syrie ou israéliens à Gaza, les attaques de drones ciblent les installations civiles, sanitaires, éducatives ou résidentielles, de génie civil: il s'agit d'une stratégie délibérée de terreur<sup>10</sup>.

Le CSIS estime qu'il faudra l'équivalent de 3 fois le Produit intérieur brut de l'Ukraine (200 milliards de dollars en 2025) pour reconstruire le pays<sup>11</sup>.

**NEOCONSERVATEURS DE GUERRE.** Dans ce contexte dramatique, premièrement, le Fonds monétaire international sévit, au nom des bailleurs de fonds de la guerre, main dans la main avec le gouvernement néoconservateur de Zelensky, imposant de nouvelles taxes à la population. Deuxièmement, le gouvernement et le Parlement ukrainiens, profondément immergés dans la corruption, ont tenté de supprimer l'indépendance du Bureau national anticorruption et de la justice anticorruption<sup>12</sup>, attaque frontale mise en échec par les manifestations démocratiques sous les bombes et sous la loi martiale<sup>13</sup>. Troisièmement, les autorités ukrainiennes ont attaqué d'abord la loi sur le travail, puis aujourd'hui le Code du travail, violant la Constitution ukrainienne et des conventions de l'OIT. Mais, quatrièmement, plusieurs syndicats indépendants ont été fondés et les luttes et résistances syndicales ne sont pas rares<sup>14</sup>. En Russie, la population sombre sous des hausses d'impôts et un État réorganisé autour de la guerre «au détriment du financement de la protection sociale, de l'éducation et des soins de santé<sup>15</sup>». Et la main de fer du régime étouffe toute ébauche de protestation. La croissance

économique est devenue très faible et l'effet des sanctions occidentales commence à peser lourd.

Les prix du pétrole ont grimpé, à l'avantage des fauteurs de guerre russes, mais 40% des capacités de raffinage de pétrole sont détruites et 40% des exportations de pétrole sont à l'arrêt<sup>16</sup>. La pression russe sur le front ne semble pas faiblir, bien qu'il soit très difficile de comprendre ce qui se passe vraiment, vu les totales divergences d'analyses. Il en va de même pour les technologies de conception de drones les plus avancées, qui semblent placer l'Ukraine au-devant d'un marché néotechnologique post-guerre, mais l'armée russe ne semble pas en retrait sur ce plan.

**CRÉER DES LIENS.** Au niveau international, les hyènes impérialistes occidentales, y compris les multinationales prédatrices helvétiques, sont dans les starting-blocks côté Ukraine, les chacals du néo-impérialisme chinois se préparent à se jeter sur la Russie, tandis que le gouvernement des États-Unis ne va pas lâcher le morceau<sup>17</sup>. Il est essentiel que, dans les syndicats et hors syndicats, en Suisse et ailleurs, commencent à se tisser des liens concrets avec les organisations syndicales et les associations démocratiques de Russie et d'Ukraine, avant le déchaînement de la curée capitaliste. ■

<sup>1</sup> Il vaut la peine de consulter le site <https://samizdat2.org/>

<sup>2</sup> Estelle Nilsson-Julien et Tamsin Paternoster, «Les importations russes en Europe sont-elles supérieures à l'aide de l'UE à l'Ukraine?», *Euronews*, 25 novembre 2025.

<sup>3</sup> Interview de Denys Gorbach et Patrick Le Tréhondat par Stéfanie Prezioso, «Ukraine: après 4 ans de guerre. Soutien à la résistance et à l'auto-organisation populaire», *marx21.ch*, 24 février 2026.

<sup>4</sup> Intervention du président Poutine à la télévision russe, depuis le Kremlin, le 24 février 2022 à 6 h (heure de Moscou), retranscrite sur le site Internet de la Revue politique et parlementaire, Paris, <https://www.revuepolitique.fr/intervention-du-president-poutine-24-fevrier-2022>

<sup>5</sup> Abdouljalil Abdurasulov et Robert Plummer, «What minerals does Ukraine have and what are they used for?» BBC, 1<sup>er</sup> mai 2025, [bbc.com/news/articles](https://www.bbc.com/news/articles)

<sup>6</sup> Florian Chaaban, «Guerre en Ukraine: pourquoi le Donbass représente-t-il un tel enjeu stratégique?», 5 janvier 2026, <https://www.touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/guerre-en-ukraine-pourquoi-le-donbass-represente-t-il-un-tel-enjeu-strategique/>

<sup>7</sup> Jeanne Roussel, «Guerre en Ukraine: l'impossible bilan des victimes, quatre ans après le début du conflit», *Ouest-France*, 2 février 2026.

<sup>8</sup> Claude Guibal, Yashar Fazylov, Marc Garvenes, «Ukraine, une génération amputée: réparer les vivants», *France culture*, 28 février 2026.

<sup>9</sup> US Committee for Refugees and Migrants, Situation update: Ukraine february 2026; Unicef, More than a third of Ukraine's children remain displaced four years into war, 18 février 2026.

<sup>10</sup> Sotsialnyi Rukh, «Comment vit l'Ukraine, qui mène une résistance totale depuis quatre ans?», [alencontre.org](https://alencontre.org), 24 février 2026; Sotsialnyi Rukh est une force politique démocratique ukrainienne issue d'une base regroupant des marxistes différents ([rev.org.ua](https://rev.org.ua)).

<sup>11</sup> CSIS, Russia-Ukraine War in 10 Charts, 24 février 2026.

<sup>12</sup> Valentin Dauchot, En Ukraine, «les dirigeants utilisent la guerre pour protéger le business et la politique du passé», *La Libre Belgique*, 31 mars 2026.

<sup>13</sup> Agences, L'Ukraine fait marche arrière et rétablit l'indépendance des instances anticorruption, *RTS Info*, 31 juillet 2025.

<sup>14</sup> Patrick Le Tréhondat, «Ukraine, syndicalisme en temps de guerre», [lesutopiques.org](https://lesutopiques.org), janvier 2025.

<sup>15</sup> Alex Clark, «Une croissance atone. Quelle incidence sur la guerre menée en Ukraine?», [alencontre.org](https://alencontre.org), 7 février 2026 (traduit de *The Guardian*).

<sup>16</sup> Russia Matter (Harvard Kennedy School), The Russia-Ukraine War Report Card, 1<sup>er</sup> avril 2026.

<sup>17</sup> Éric Toussaint, «Trump, Poutine et l'Ukraine: vers un partage des zones d'influence au détriment des peuples», *Inprecor*, avril 2026.